

Politique du médicament : le compte à rebours est déclenché

Compte Test - 2012-06-25 07:44:00 - Vu sur pharmacie.ma

Les dernières sorties médiatiques des responsables des instances professionnelles des pharmaciens traduisent un malaise entre ces derniers et leur ministre de tutelle. Pourtant, tout a si bien commencé. L'excellente réputation dont jouit le ministre de la santé et les discours qu'il a prononcés, notamment à Officine Expo et aux journées d'Agadir ont nourri beaucoup d'espoir chez les pharmaciens d'officine et leurs représentants.La fébrilité qui prévaut ces dernières semaines pourrait trouver son explication dans la crainte des pharmaciens de se voir imposé une politique du médicament impactant lourdement leur maigre revenu. En effet, la situation inquiétante de la pharmacie d'officine n'est plus un secret pour personne. Elle est due à l'augmentation exponentielle de leur nombre qui dépasse aujourd'hui les 12000 pharmacies, à la stagnation du pouvoir d'achat des malades, à la faiblesse de la couverture médicale et à l'effritement sans précédent du monopole du pharmacien. Ce dernier ne dispense presque plus de dispositifs médicaux, de produits dits onéreux, de médicaments vétérinaires, de vaccins, d'insulines, de produits de dermocosmétologie, etc.Pour remédier à cette situation, les pharmaciens n'ont eu de cesse de tirer la sonnette d'alarme et de demander à l'administration d'accélérer la promulgation des textes d'application de la loi 17-04 portant code du médicament et de la pharmacie et de veiller à ce que les dispositions de la loi 65-00 portant code de la couverture médicale de base soient respectées par la CNOPS notamment son article 44 (1).Le ministre de la santé met aujourd'hui les bouchées doubles pour finaliser une politique nationale du médicament qui devrait être prochainement soumise au gouvernement pour validation. Cette politique fait de l'amélioration de l'accès aux médicaments une priorité. Et pour atteindre cet objectif, le ministère de la santé mise, entre autres, sur l'amélioration du taux de pénétration du médicament générique et sur l'adoption de plus de transparence et de célérité dans les procédures d'enregistrement et d'octroi des autorisations de mise sur le marché des médicaments.La semaine prochaine connaîtra deux rencontres capitales. D'une part, le ministre de la Santé, le Pr. EL Houssaine Louardi, présentera le mardi 26 juin 2012 (à 17H00) à la Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca la politique du médicament aux différents acteurs du secteur. D'autre part, la Fédération Nationale des Syndicats des Pharmaciens du Maroc réunira le mercredi 27 juin 2012les syndicats membres à Rabat dans le but d'asseoir une stratégie visant à défendre les intérêts des pharmaciens.

In fine, l'administration ne peut faire l'économie d'une concertation avec tous les intervenants du secteur du médicament pour prévenir les effets collatéraux d'une stratégie précipitée sur leur viabilité, notamment les pharmaciens d'officine. Quant à ces derniers, ils sont, plus que jamais, acculés à unir leurs rangs pour constituer une vraie force de proposition capable de relever les défis se profilant à l'horizon...

Abderrahim Derraji

(1)Article 44II est interdit à un organisme gestionnaire d'un ou de plusieurs régimes d'assurance maladie obligatoire de base de cumuler la gestion de l'assurance maladie avec la gestion d'établissements assurant des prestations de diagnostic, de soins ou d'hospitalisation et/ou des établissements ayant pour objet la fourniture de médicaments, matériels, dispositifs et appareillages médicaux...manews n°141 - 25 juin 2012